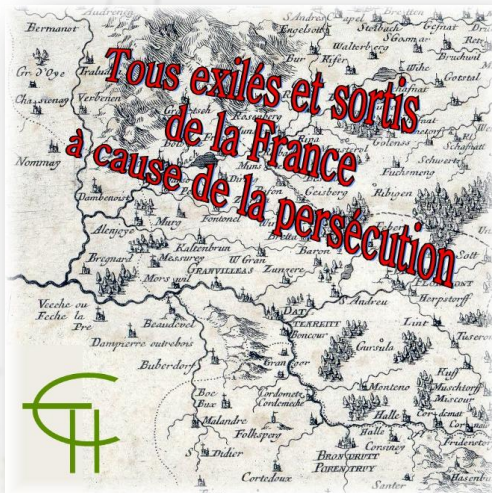


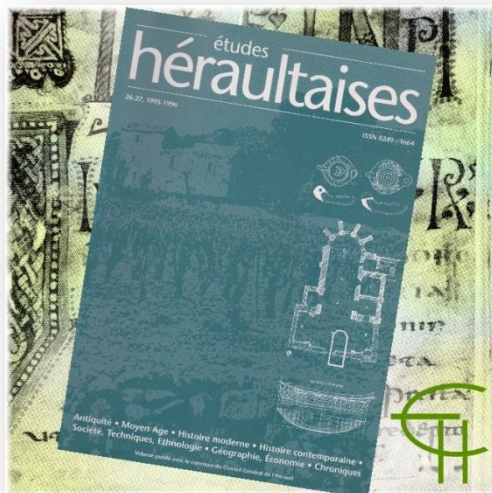
Article : « Tous exilés et sortis de la France à cause de la persécution » : Montpelliérains réfugiés en Allemagne à la Révocation de l'Édit de Nantes (1685)



Auteur (s) : Hubert BOST

Nombre de pages : 3

Année de parution : 1996



« Tous exilés et sortis de la France à cause de la persécution »

Montpelliérains réfugiés en Allemagne à la Révocation de l'Édit de Nantes (1685)

Hubert BOST *

L'édit de Fontainebleau (18 octobre 1685) révoquant celui de Nantes veut porter un coup définitif à la religion réformée en France. Depuis que Louis XIV règne, les protestants se sentent en sursis en France. Leurs droits religieux et juridiques sont systématiquement grignotés. En outre, la décision royale a été précédée de mesures de répression et d'intimidation (en Poitou en 1681, puis en Béarn et dans tout le sud de la France durant l'été et l'automne 1685) qui ont déjà enclenché un important mouvement de conversion au catholicisme ; inutile d'insister sur le peu de sincérité de ce mouvement : les cadres religieux et politiques, qui ne se font guère d'illusion à ce sujet, se contentent de considérer, comme dira l'intendant Bâville, que, faute de convaincre les pères, l'Église catholique récupérera les enfants. Peut-être y a-t-il un peu trop d'optimisme dans ce pronostic car beaucoup de ces *nouveaux catholiques*, tout en donnant un minimum de crédibilité à leur statut de par le respect extérieur de certains rites religieux, restent secrètement ou discrètement protestants.

Lorsque, fin septembre 1685, Bâville succède à d'Aguesseau comme intendant du Bas-Languedoc, les huguenots de la province sont déjà victimes de nombreuses mesures répressives. Quant à la ville de Montpellier¹, dont les huguenots représentent un tiers de la population totale, soit moins de 10 000 âmes environ, son dernier temple a été abattu fin 1682 ; ses pasteurs ont été exilés, sauf un dont les activités sont restreintes ; les huguenots se rendent encore au culte chez les seigneurs des environs (Pignan, Cournonterral) qui bénéficient encore de l'« exercice de fief ». Mais le logement des gens de guerre, auquel s'ajoute bientôt la Révocation, a un double effet : d'une part un nombre considérable d'abjurations (plus de 6 000), d'autre part un important mouvement de départ – Bâville, peu suspect d'avoir intérêt à grossir les chiffres, parle de 4 000 émigrés pour toute la province – tant de ceux qui refusent de « se réunir » que de ceux qui regrettent leur abjuration.

Après s'être procuré des « routes », c'est-à-dire des itinéraires donnant les indications pratiques nécessaires à leur fuite, ceux qui se résignent à l'exil réalisent leurs biens ou les confient à des proches. Puis ils se mettent en chemin, par familles ou par petits groupes, vers l'une des terres du Refuge : Suisse, Allemagne, Hollande ou Angleterre.

Les protestants de Montpellier et ceux des environs qui, avant de partir, s'y sont rassemblés, sortent généralement par la porte de Blanquarié (en bas de la rue de l'Université)².

En 1688, ils jugeaient avoir passé le plus grand danger au-delà du pont de Salaison, à une lieue de la ville. Ils se dirigent ensuite vers Lunel et Nîmes, puis atteignent soit Lyon – important centre commercial où l'on bénéficiait de la bienveillance de nombreux protestants étrangers en particulier allemands – en traversant le Massif central, soit directement Genève par la vallée de l'Isère.

Le gros des exilés languedociens choisit la Suisse : le quart des 6 000 réfugiés que la Suisse accueille dès novembre 1685 est originaire du Languedoc. Mais beaucoup poursuivent leur route au nord et se dirigent vers l'Allemagne, tantôt avec l'intention d'y résider, tantôt dans le but d'y faire étape avant de se rendre en Hollande. Lorsqu'ils sont parvenus à franchir la frontière, souvent en sacrifiant leur dernier argent pour soudoyer les gardes ou pour payer le passeur, ils sont interrogés par un pasteur du lieu qui leur délivre une attestation, puis enregistrés et assistés par les services diaconaux de la communauté. Dans la suite de leur voyage, l'attestation qu'ils ont reçue leur servira de pièce d'identité et leur permettra de recevoir de nouvelles aides.

En Allemagne, c'est la ville de Francfort-sur-le-Main qui sert de « plaque tournante ». Le registre tenu par les responsables de l'accueil, *Livre fait expressément pour les pauvres réfugiés*, indique que 46 000 protestants français transitèrent par cette ville d'où ils repartaient ensuite pour s'installer dans l'un des territoires susceptibles de les accueillir. La banque informatique de données constituée ces dernières années par Michelle Magdelaine³ à l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (CNRS Paris) sur la base de ce registre nous renseigne sur la population que Francfort assista. L'obligeance de madame Magdelaine nous permet de connaître l'importance et le profil des Montpelliérains qui ont bénéficié de cette aide. 165 noms sont indiqués comme originaires de Montpellier (de la ville-même ou du colloque, c'est-à-dire de la circonscription ecclésiastique qui englobe les villages environnants) soit, compte tenu des doublets (aide reçue plusieurs fois par la même personne ou le même groupe) ainsi que des femmes et enfants accompagnant le chef de famille, plus de 400 personnes.

C'est, dans 9 cas sur 10, au cours des années 1686-1688 que ces Montpelliérains – « tous exilés et sortis de la France à cause de la persécution », indique le *leitmotiv* du registre – arrivent à Francfort où ils reçoivent une aide pécuniaire qui leur permet de subsister (1 ou 2 florins par personne en moyenne). Beaucoup d'entre eux sont munis d'attestations établies par les pasteurs français ou suisses. Dans certains cas, ces attestations détaillent un comportement héroïque, ce qui implique de chaudes recommandations.

* *Doyen de la Faculté de théologie protestante de Montpellier.*

C'est le cas de l'avocat Étienne Cambolive⁴ : « Ayant été 2 ans en prison, condamné aux galères et à être roué ; a tout souffert constamment ; pendant ce temps il a tellement exhorté le peuple qu'il a donné une entière satisfaction aux membres de l'Église du Christ ; avec témoignages et attestations authentiques, assisté par ordre du Consistoire ».

Beaucoup ont dû abjurer la foi évangélique. Sitôt la frontière franchie, ils se rendent au temple et renient la foi catholique qu'on les a contraint d'embrasser⁵. La trace est gardée du repentir éprouvé au souvenir de l'abjuration. Ainsi les membres de la famille de Fermigniac, « ayant succombé, ont donné gloire à Dieu par leur sortie de la France au péril de leur vie, ayant été reçu [sic] à la Paix de l'Église ». Ou Pierre Vidal : « par faiblesse et contrainte est tombé dans l'abjuration de la religion mais ayant demandé pardon à Dieu et témoigné une repentance laquelle a paru sincère, il a été reçu derechef au sein de l'église comme il apparaît sur son témoignage de Zurich du sieur Reboulet⁶. »

Comme dans ce dernier exemple, il est possible de se faire une idée des étapes par lesquelles certains réfugiés sont passés avant de rallier Francfort. Pierre Angely, un brodeur en route pour Halle, « s'est arrêté à Genève pendant 8 mois et de là à Bâle chez le sieur Fattet de qui il a attestation comme aussi de Zurich d'un maître chapelier ». Jean Pourtier, garçon cordonnier, « a un témoignage de Montpellier, du 28 octobre 1684, un autre de la Neuveville, un passeport de Zurich, a travaillé un couple de mois à Schaffhouse ». Jean Gaillard était cadet sous M. de Montbrun ; il s'est échappé de Strasbourg et s'est rendu à Francfort avec une recommandation d'un habitant de Heidelberg. Henri de Riotort est un gentilhomme, capitaine passé par Zurich, puis également par Heidelberg ; il compte se rendre en Hollande.

Ceux des réfugiés qui la connaissent annoncent la destination de leur voyage. Sur 146 destinations connues, c'est la Hollande qui revient le plus souvent (64 %) : la « grande arche des réfugiés », où est installée une importante communauté wallonne, donc francophone, attire la majorité des Languedociens qui font étape à Francfort. Quelques-uns se dirigent vers l'Angleterre (6 %), mais un certain nombre d'entre eux souhaitent demeurer en Allemagne, que ce soit en Hesse-Cassel (5 %) ou, surtout, en Brandebourg (22 %).

Ces projets de séjour allemand – dans l'esprit de la plupart des réfugiés, il n'est pas encore question d'installation définitive – s'expliquent par les conditions attrayantes que leur offrent ces territoires. Dès avril 1685, le landgrave de Hesse-Cassel a promulgué une « concession de libertés » pour les attirer ; et c'est dans le même but que, dix jours après la Révocation, l'Électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume, prince calviniste d'un État à population luthérienne, a fait publier l'Édit de Potsdam. Les Montpelliérains en partance pour le Brandebourg sont d'ailleurs munis d'un passeport que leur a délivré le représentant de l'Électeur à Francfort, Christophe Merian.

Au moment où survient la Révocation, le Palatinat, territoire depuis longtemps calviniste (1563) qui cultivait jusqu'alors une grande tradition d'accueil⁷, n'est plus une terre d'élection en raison de l'extinction de la dynastie calviniste avec la mort de Charles II, mais surtout parce que, dès 1673 et surtout en 1688, les armées de Louis XIV occupent et ravagent le territoire. (On sait que cette occupation du Palatinat est l'une des causes des guerres de la Ligue d'Augsbourg.) Les réfugiés installés dans des villes comme Heidelberg ou Mannheim doivent reprendre la route de l'exil.

Certains responsables huguenots français s'organisent en comité de secours pour que l'on pourvoie aux besoins et à la consolation des fugitifs. C'est ainsi que Claude Brousson, dont le registre de Francfort garde la trace du passage, accomplit une tournée en Suisse allemande, en Allemagne (avec un séjour de cinq mois dans le Brandebourg) et en Hollande pour procurer l'asile et la protection à ses

compatriotes fugitifs. Mais la compassion et la solidarité ne sont pas les seules motivations de ces hôtes allemands. Les mesures favorisant l'installation des huguenots sont destinées, dans l'esprit des princes, à promouvoir le repeuplement de territoires dévastés par la Guerre de Trente ans ainsi qu'à relancer l'économie en faisant venir des artisans très qualifiés. L'histoire a montré que ce pari économique avait été largement gagné ; à cet égard, l'échantillon montpelliérain montre la diversité et la richesse des métiers susceptibles d'être exercés dans ces colonies d'adoption. Ce sont ceux de commerçants et d'artisans : horloger, orfèvre, sculpteur, menuisier, charpentier, coutelier, droguiste, potier d'étain ou de terre, boulanger, marchand chandelier, tanneur, chamoiseur, cordonnier, perruquier, gantier, parfumeur... Surtout, la spécialisation des Languedociens dans les professions du textile⁸ se retrouve dans la variété des métiers du vêtement : drapier, tisserand, tailleur, fustanier, passementier, brodeur, bordure de chapeaux, marchand de soie ou de laine, moulinier de soie, peigneur de laine. Sont aussi représentées les professions de médecin, apothicaire, avocat, receveur, militaire, pasteur ; on trouve des étudiants (en théologie ou en philosophie), des bourgeois et des nobles, mais pas de paysans, pour lesquels il était évidemment beaucoup plus difficile de partir.

Certains Languedociens feront carrière dans le Brandebourg, comme Jean-Baptiste de Rocolles, originaire de Béziers, qui devint historiographe de la dynastie du prince, ou d'Hauterive et Rosel de Beaumont, nommés juges de leurs concitoyens⁹. Mais le plus célèbre d'entre eux est assurément François Gaultier de Saint-Blancard, ancien pasteur de Montpellier, qui devient prédicateur de la cour de Berlin et qui est chargé de l'établissement de ses compatriotes languedociens. Le frère de ce ministre, Jacques Gaultier, ancien docteur en médecine de l'Université de Montpellier, attaché à la personne du prince, illustre, avec d'autres comme Paul Batigne, la renommée dont jouissaient les travaux de la science médicale montpelliéraine en Europe. Jacques Gaultier créera les « marmites », institutions de bienfaisance destinées à assister les pauvres malades. Les deux frères travaillaient également à l'ampliation de l'Édit de Potsdam et font venir de nombreux commerçants et manufacturiers languedociens comme les Nîmois André, Pierre et Antoine Du Bosc, drapiers ; A. Valentin, de Nîmes, et P. Claparède, de Montpellier, fabricants d'étoffes de laines ; six réfugiés du Vigan dirigés par Pierre Labry, fabricants de bas.

Le pasteur Gaultier participe aussi aux négociations précédant la paix de Ryswick¹⁰. Guillaume d'Orange a été chargé par ses coreligionnaires de négocier, face à Louis XIV, la possibilité d'un retour des réfugiés en France. On sait que ces tractations échouent face à l'intransigeance du souverain français et que la paix de Ryswick (1697) signe l'exil définitif de ceux qui, jusqu'alors, avaient voulu se croire en séjour provisoire dans les territoires qu'ils avaient ralliés. Dès lors commence la lente insertion des communautés réformées françaises dans leurs terres de refuge. Elles gardent leur organisation propre (églises, pasteurs, écoles et institutions de bienfaisance) – mais ne tiendront pas de synode, puisque cette instance de décision empièterait sur le pouvoir de chef d'Église reconnu au prince dans son État – jusqu'à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles¹¹. A cette époque, les descendants des réfugiés sont totalement intégrés dans la communauté politique qui avait accueilli leurs ancêtres. Ainsi se ferme une plaie longtemps laissée ouverte par l'intransigeance d'un monarque soucieux que sa gloire soit manifestée dans l'ordre religieux. Les descendants de ces huguenots du Refuge et les protestants de France conservent cette cicatrice moins comme un souvenir dont il faudrait entretenir l'amertume que comme un avertissement de l'histoire lancé contre tous les fanatismes. L'actualité d'un tel message n'échappe à personne à l'heure où l'Europe se retrouve confrontée à la crise de ses valeurs et sommée de s'interroger sur ce que signifient encore pour elle l'accueil de l'étranger, l'insertion ou le partage.

Notes

1. Pour un aperçu de la situation religieuse à Montpellier à la veille de la Révocation, cf. P. Corbière, *Histoire de l'Église réformée de Montpellier*, Montpellier/Paris, 1861, p. 240-268 ; G. Cholvy, *Histoire de Montpellier*, Toulouse, Privat, 1984, p. 188 ss.

2. Cf. Ch. Bost. « Les routes de l'exil. Itinéraires suivis par les fugitifs du Languedoc à la Révocation », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 47 (1898), p. 561-651, en particulier p. 581 sq.

3. Le lecteur peut se reporter à ses travaux, en particulier dans *Le Refuge huguenot et l'Allemagne*. Table ronde mars 1981, Paris : CNRS (I.H.M.C.), et M. Magdelaine - R. Von Thadden (dir.), *Le Refuge huguenot*, Paris, Armand Colin, 1985.

4. Noté « Chambollieuc » sur le registre de Francfort ; il ne fait cependant pas de doute qu'il s'agit de la même personne. Sur l'action de résistance entreprise, à Montpellier et dans les environs, par cet avocat, cf. G. Mercier, « Étienne Cambolive », *BSHPPF*, 63 (1914), p. 34-50.

5. Comme à Heidelberg : cf. H. Bots, « L'écho du Refuge dans quelques villes allemandes », *Grenzgänge. Literatur und Kultur im Kontext*, (1990), p. 419-437, cf. p. 432.

6. Ancien pasteur de Tournon, réfugié en Suisse à la Révocation et devenu pasteur de Zurich (cf. E. & E. Haag (éd.), *La France protestante*, t. VIII, Paris, 1858, p. 396).

7. D. Raff, « Le Palatinat, terre de refuge », dans *Tricentenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes. La Révocation et l'extérieur du royaume*. Acte du IV^e colloque Jean Boisset, Montpellier, Université Paul-Valéry, 1985, p. 305.

8. Voir A. Chante, « Le Refuge et le coton : l'exemple de Montpellier », dans *Tricentenaire de la Révocation*, *ibid.*, p. 332-349.

9. Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France depuis la Révocation jusqu'à nos jours*. Paris, 1853, t. I, p. 151 sq.

10. F. Puaux, « Essai sur les négociations des réfugiés pour obtenir le rétablissement de la religion réformée au traité de Ryswick (oct. 1697) », *BSHPPF*, 16 (1867), p. 305-316.

11. C'est à cette époque que le Refuge huguenot devient objet historique : cf. J.-P. Erman et P.-C.-F. Reclam, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Réfugiés Français dans les États du Roi*, Berlin, 1782-1794, 8 vol. in-8^o, monumentaux travaux il est vrai précédés par l'*Histoire de l'établissement des Français réfugiés en Brandebourg* du Messin Charles Ancillon, Berlin, 1690.

Année de parution : 1996

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1995-1996 n° 26-27



HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE :

Danièle ROMAN, Les deux visages de la conquête de la Gaule transalpine ;

Michel DHENIN, *Christian LANDES*, Le trésor de Roujan (VI^e siècle) ;

Marc BOMPAIRE, Le monnayage des évêques de Lodève (Hérault) au nom de Saint Fulcran ;

Leslie BUSSIS TAIT, Histoire du monastère de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault). Sources documentaires (936-1874) ;

Philippe TRONCIN, Apport de l'archéologie et histoire de l'église romane à Saint-Martin-de-Londres (Hérault) ;

Thierry RIBALDONE, Le château de la Roquette à Valflaunès (Hérault), histoire et architecture ;

Michel LHERMET, *Daniel ROUQUETTE*, Une vervele de la famille de Thézan découverte à Marseillan (Hérault) ;

Donatella NEBBIAI-DALLA GUARDIA, La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert. Répertoire des sources ;

Daniel KLETKE, Le cloître de Saint-Guilhem-le-Désert au musée des Cloîtres de New-York.

HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE :

Roland GALTIER, *Jean-Claude TOUREILLE*, Barthélémi Esbrayat, organiste et marchand de Béziers au XVI^e siècle ;

Hubert BOST, « Tous exilés et sortis de la France à cause de persécution ». Montpelliérains réfugiés en Allemagne à la Révocation de l'Édit de Nantes (1685) ;

Marie-Hélène GROS, Les corps de métiers et l'organisation des activités économiques dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle : panorama languedocien et situation piscénoise ;

Charline ROUZET, Les francs-maçons à l'Orient de Montpellier (1750-1820) ;

Jean-Pierre DONNADIEU, Découverte du cahier de doléances de Loupian ? ;

Louis SECONDY, Un collègue universitaire dans la lignée de son passé : Pézenas (1811-1863) ;

Geneviève GAVIGNAUD-FONTAINE, Les grands propriétaires et leurs exploitations dans l'Hérault aux XIX^e et XX^e siècles (Contributions pour une histoire en chantier) ;

Catherine NOUGARET, Le temps des innovateurs : Ferdinand Bouisset à Montagnac ;

Véronique LUSINCHI, Les adaptations post-phylloxériques d'une grande propriété : le château de Nézignan-l'Évêque ;

Hélène CLAVREUIL, Le pari de l'adaptation contemporaine : le château de Flaugergues aux portes de Montpellier ;

Luc REQUIER, *David SAUVADE*, *Jean-Claude TOUREILLE*, L'énigmatique fondation du quotidien républicain « *Le Petit Méridional* ».

SOCIÉTÉ, TECHNIQUES, ETHNOLOGIE :

Luc BAZIN, Les hommes de la passée. Sur les traces des chasseurs du Languedoc ;

Zoé VALAT, La pierre fine des Vierges : Approche ethnographique de l'évolution socio-économique de l'exploitation de la pierre de Castries

LANGUES ET LITTÉRATURE RÉGIONALE, TOPONYMIE :

André SOUTOU, de Montpellier au Larzac en 1559 avec Thomas Platter par la vallée du Lagamas ;

André SOUTOU, l'hôpital de Val Boissière au XIII^e siècle sur un chemin de Saint-Jacques menant à Saint-Guilhem-le-Désert (commune de Brissac, Hérault) ;

Pierre TRINQUIER, Au jeu des comparaisons : plantes, hommes et animaux.

CHRONIQUES :

Jean NOUGARET, Archéologie médiévale, histoire de l'Art (Bibliographie) ;

Henri MICHEL, Histoire moderne ;

Elie PELAQUIER, Familles et communautés en Languedoc rhodanien. Saint-Victor-la-Coste (1661-1799).

NOTES, INFORMATIONS :

Jean-Claude RICHARD,

- Autour de l'an mil ;
- Ethnosud ;
- Problèmes islamiques ;
- Les noms de lieux de l'Hérault ;
- Société archéologique de Béziers ;
- Musée Fabre de Montpellier, expositions et publications ;
- Les Bénédictins et la Belgique ;
- Bulletin historique de la ville de Montpellier ;
- L'occitan est-il encore parlé ? ;
- Fabre d'Olivet (1767-1825) oublié et méconnu ? ;
- Les députés de l'Hérault ;
- Résistances et Libération ;
- Le sou d'or d'Uzès ;

- Musée de Lattes en dynamique ;
- Dernières nouveautés.

Dominique CARDON,

- Les fils de soie d'une bulle du pape Alexandre III (1159-1181).

Martine SAINTE-MARIE,

- Chartes carolingiennes d'Aniane et de Gellone.

Hélène PALOUZIE,

- Orfèvrerie de Montpellier et du Languedoc. Généralité de Montpellier XVII^e et XVIII^e siècles.

Jacques FRAYSSENGE,

- Compoix et inventaire de titres à Saint-Guilhem-le-Désert.

<http://www.etudesheraultaises.fr/>

